

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

SITUATION ECONOMIQUE 2019 ET PERSPECTIVES 2020-2021

Octobre 2020

I. Environnement international et national

I.1 - Environnement international

Le début d'année 2020 est marqué par la pandémie du coronavirus (Covid-19) qui a conduit à une récession économique mondiale. En effet, découvert en Chine en décembre 2019, le virus s'est propagé dans l'une de ses provinces industrielles et a créé une psychose qui a influé négativement sur l'économie de ce pays dans le courant du premier trimestre 2020. En outre, ce virus s'est propagé très vite dans les autres pays du monde, avec un nombre de plus en plus croissant de contaminations et de décès. Face à l'ampleur de cette crise sanitaire, les Gouvernements ont adopté une série de mesures visant à protéger leurs populations et réduire la propagation du virus. Il s'agit entre autres, de restrictions d'accès aux pays, du confinement total et partiel des populations, de la distanciation sociale et de la fermeture des commerces non essentiels. Cependant, ces mesures de lutte affectent le secteur réel à travers la demande et l'offre de biens et services. A cet effet, la demande subit la baisse des revenus liée à la mise au chômage, à la limitation des déplacements et au repli de l'investissement du fait de l'accroissement des incertitudes. Concernant l'offre, elle est affectée notamment par l'interruption de certaines activités économiques et le ralentissement du rythme de travail dû au confinement. Par ailleurs, l'impact négatif sur les ménages à bas revenus est particulièrement sévère, et pourrait compromettre les progrès considérables qui ont été accomplis en matière de réduction de l'extrême pauvreté dans le monde depuis les années 90.

Dans ce contexte, selon les perspectives économiques publiées en septembre 2020 par le Fonds Monétaire International (FMI), l'économie mondiale devrait se contracter de 4,7% en 2020 après une progression de 2,8% en 2019, avec une récession de 7,4% dans les pays avancés et de 2,8% dans les pays émergents et en développement. Cette contraction de l'économie mondiale serait liée notamment à (i) la nette diminution de la production et de la consommation des services, (ii) la faible mobilité des personnes, (iii) la mise à rude épreuve du marché du travail, (iv) la contraction du commerce mondial et (v) le fléchissement de l'inflation.

En 2021, la croissance devrait se raffermir pour atteindre +5,3% grâce à une reprise dans les pays avancés (+4,6%) et dans les pays émergents et en développement (+5,8%). Cette reprise résultera de l'augmentation progressive de la consommation et de l'investissement, tout en restant à un niveau modéré. Le PIB mondial pour l'ensemble de l'année 2021 devrait dépasser son niveau de 2019.

S'agissant de l'Afrique subsaharienne, il est projeté une récession de 3,1% contre une croissance de 3,1% en 2019. Une reprise de croissance est également prévue pour l'année 2021 avec un taux de +3,2%.

I.2 - Environnement national

Au niveau national, l'activité économique continue de tirer avantage de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Toutefois, la propagation de la Covid-19, dont le premier cas de contamination a été enregistré le 11 mars 2020, a eu des conséquences néfastes sur l'activité économique. Cette situation s'explique par le fait que des mesures barrières fortes ont été prises par le Gouvernement pour réduire la propagation de la pandémie.

Afin de faire face à l'urgence sanitaire créée par la Covid-19 et limiter les dégâts économiques, sociaux et humanitaires, le Gouvernement a adopté un plan de riposte sanitaire d'un montant de 95,9 milliards ayant pour objectif une meilleure prise en charge des malades, le renforcement des systèmes de soins, l'accroissement des stocks de médicaments et l'endiguement du coronavirus.

En outre, pour apporter une réponse plus globale à la crise, un plan de soutien économique, social et humanitaire évalué à 1 700 milliards et visant à réduire les effets de la pandémie a été élaboré. Il se décline en trois (3) axes regroupés en (i) des mesures de soutien aux entreprises, (ii) des mesures d'appui à l'économie et (iii) des mesures sociales en faveur des populations.

Aussi, pour atténuer l'impact de la pandémie sur le système bancaire et le financement de l'activité économique dans les pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la BCEAO a pris huit mesures fortes. Il s'agit notamment de l'accroissement des ressources mises à la disposition des banques, de l'autorisation à l'accès au refinancement de la Banque Centrale à 1 700 entreprises et de la promotion de l'utilisation des services électroniques.

Dans ce contexte, la croissance du PIB devrait ressortir à 1,8% en 2020 contre une situation de référence de 7,2%.

II. Estimations économiques en 2019 et perspectives en 2020-2021

II.1. Estimations économiques en 2019

Comme en 2018, les activités économiques en 2019 ont évolué dans un environnement socio-économique normal et stable. La mise en œuvre des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la politique volontariste du gouvernement d'investir dans les secteurs moteurs de croissance se sont poursuivies. Ainsi, l'économie ivoirienne a affiché un taux de croissance de 6,2% en 2019 après 6,9%¹ en 2018, avec pour moteur du côté de l'offre, la production agricole, les industries manufacturières, les BTP et les services, puis du côté de la demande, les investissements et la consommation finale.

Les différentes composantes de l'offre et de la demande pour 2019 se présentent comme suit :

Au niveau de l'offre, le secteur primaire a connu une hausse de 5,3% contre 5,2% en 2018. Cette performance est tirée principalement par l'agriculture d'exportation (+5,9%) et la production vivrière (+2,8%). La hausse de l'agriculture d'exportation est liée à celle de la plupart des productions, notamment le cacao, le coton graine, le caoutchouc et la banane. Quant à la production vivrière, elle a bénéficié d'une part, de la poursuite et des retombées des investissements sectoriels dans le cadre, notamment du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2) et de la Stratégie Nationale de Développement du Riz (SNDR) et d'autre part, de la redynamisation des organisations professionnelles dans le secteur du vivrier.

Le dynamisme du secteur s'explique également par un meilleur traitement phytosanitaire des plantations ainsi qu'une amélioration des voies de desserte et des prix rémunérateurs.

Le secteur secondaire a progressé de 11,5% contre 4,3% en 2018, soutenu par les BTP (+23,8%), les produits pétroliers (+19,0%), l'extraction minière (+17,5), l'énergie (+7,3%) et les industries agroalimentaires (+5,6%) malgré la baisse des autres industries manufacturières (-1,2%). Par ailleurs, il est à noter pour 2019, le rebond des produits pétroliers, de l'extraction minière et des industries agroalimentaires alors qu'ils avaient chuté en 2018 respectivement de -298,1%, -38,2% et -0,6%.

Aussi, l'activité industrielle, soutenue par les investissements publics et privés, a bénéficié (i) de l'augmentation des capacités de production, (ii) de nouvelles installations, (iii) de la mise en œuvre du Programme d'amélioration de la compétitivité des entreprises de transformation du cacao et de l'anacarde et (iv) de la dynamique des demandes intérieures privées.

Le secteur tertiaire s'est accru de 4,9% en 2019 après 6,8% en 2018, grâce à l'ensemble de ses composantes, à savoir les transports (+5,5%), les télécommunications (+7,6%), le commerce (+4,9%) et les autres services (+4,2%). La dynamique au niveau des services est impulsée par (i) la construction et la réhabilitation d'infrastructures de mise à marché, (ii) l'identification et la délivrance de la carte de commerçant, (iii) les actions de lutte contre la vie chère à travers l'amélioration de l'approvisionnement des marchés, (iv) les performances des secteurs primaire et secondaire et (v) le dynamisme l'intermédiation financière.

¹ Cf. Comptes annuels provisoires de l'INS.

Le secteur non marchand a progressé de 4,0% en 2019 après 22,8% en 2018 sous les effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous.

Les droits et taxes nets de subventions sont ressortis en hausse de 5,0% en 2019 après 1,1% en 2018, grâce, notamment aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique.

Au niveau de la demande, la croissance a été tirée en 2019 par la consolidation de la consommation finale et l'affermissement des investissements.

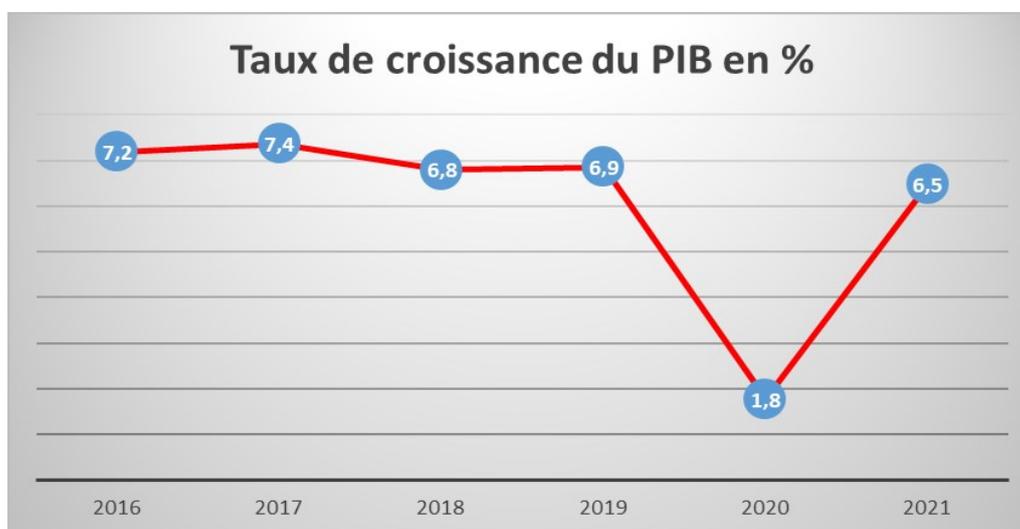
La consommation finale (+4,6% après +8,5% en 2018) a bénéficié de la hausse des revenus des ménages aussi bien du privé que du public et de la création d'emplois. La hausse des revenus des ménages du public a résulté (i) de la poursuite du débloqué, tous les deux ans des salaires, commencé en 2013, pour l'ensemble des fonctionnaires et (ii) de la poursuite des promotions aux grades supérieurs A5, A6, A7 dans tous les emplois de la fonction publique. Concernant le secteur agricole, des efforts ont été consentis par le Gouvernement pour la poursuite du respect de son engagement visant à assurer des revenus stables aux producteurs, grâce notamment à la fixation d'un prix garanti bord-champ représentant au moins 60% du prix Coût, Assurance et Fret (CAF) de référence.

Les investissements (+11,8% après +11,1% en 2018) restent soutenus sur les deux années par le renforcement des outils de production dans le secteur manufacturier et la bonne tenue des BTP. Les chantiers publics concernent les infrastructures économiques, notamment la construction du 4ème pont d'Abidjan, du barrage de Gribo Popoli, de l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou, de l'échangeur « Amitié Ivoir-Japonnaise » et de la Réhabilitation du pont Félix Houphouët Boigny.

Ainsi, le taux d'investissement global est ressorti à 21,1% avec un taux d'investissement privé de 15,7%.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et service ont progressé de 1,0% en 2019 contre 13,8% en 2018 sous l'impulsion des besoins de l'économie. Les exportations de biens et services ont été en hausse de 18,6% en 2019 après 1,5% en 2018 en relation avec la bonne tenue de l'agriculture d'exportation, des industries agroalimentaires et des produits pétroliers.

L'inflation a été contenue comme en 2018 passant de 0,6% à 0,8% en 2019. Elle est en dessous du seuil communautaire de maximum 3%, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la stabilité des prix des produits pétroliers, à un meilleur approvisionnement des marchés des autres biens de consommation finale et à la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie.



Source : MEF/DGE/DPPSE, INS

II.2 – Prévisions économiques en 2020

Après un taux de croissance de 6,2% en 2019, l'économie ivoirienne devrait se situer à 1,8 % en 2020 contre 7,2% en situation de référence, soit une baisse de 5,4 points de pourcentage en lien d'une part, avec un environnement international moins favorable, marqué notamment par la Covid-19 et des entraves au commerce international, et d'autre part, avec une hypothèse d'éradication de la pandémie à fin décembre 2020 et une reprise graduelle de l'activité au second semestre.

Les prévisions de l'année 2020 sont fondées sur les points suivants :

- ✓ la maîtrise de l'épidémie à l'international et au niveau local au plus tard fin décembre 2020 ;
- ✓ la poursuite de la prise en charge de toutes les personnes infectées ;
- ✓ la poursuite de la reprise graduelle des activités économiques sur le second semestre ;
- ✓ la fin des perturbations des circuits d'approvisionnement et l'accès aux débouchés à fin décembre 2020 aussi bien à l'international qu'en interne ;
- ✓ la mise en œuvre harmonieuse du plan de soutien économique, social et humanitaire dans les meilleurs délais ;

Par conséquent, son évolution suivant ses composantes se présenterait comme suit :

Au niveau de l'offre, le secteur primaire devrait baisser de 1,3% contre +5,3% en 2019 en relation avec le repli de l'agriculture d'exportation (-2,2%) malgré la hausse de l'agriculture vivrière (+2,6%). Cette baisse découlerait notamment du repli des productions de cacao (-8,3%) et de café (-10,1%) liée au repos végétatif dû au cycle de production ainsi qu'aux mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays.

En outre, ce secteur souffrirait des effets de la crise due à la Covid-19. En effet, l'impact de cette pandémie sur les filières agricoles porte principalement sur (i) l'annulation de certains contrats d'exportations, (ii) les difficultés d'approvisionnement en intrants, (iii) les mises en chômage technique et (iv) l'augmentation des coûts de production due aux dépenses engendrées pour le respect des mesures barrières.

Cependant, pour atténuer ces difficultés, le Gouvernement a décidé d'octroyer, à travers la mise en œuvre du Programme d'Urgence Agricole (PURGA), un financement de 300 milliards au secteur agricole dont 250 milliards pour l'agriculture d'exportation et 50 milliards pour l'agriculture vivrière. Pour la gestion 2020, la dotation prévue au titre de ce Programme est de 150,8 milliards dont l'appui aux filières coton (5,6 milliards), anacarde (35,0 milliards), hévéa (25,0 milliards) et palmier à huile (3,5 milliards).

Le secteur secondaire pâtirait des effets de la crise sanitaire de la Covid-19 et progresserait de 1,6% contre 11,5% en 2019. Cette progression serait en lien avec la hausse des BTP (+6,0%) et de l'énergie (+11,1%) en dépit de la baisse des produits pétroliers (-26,9%), de l'extraction minière (-4,8%), des industries agroalimentaires (-1,3%) et des autres industries manufacturières (-0,4%).

Malgré leur hausse, les activités du BTP connaîtraient une décélération liée aux différentes mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 entraînant le ralentissement des chantiers de construction notamment le 4e pont d'Abidjan, le barrage de Gribo popoli, les routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan.

La progression de l'énergie résulterait de l'évolution de la production nette d'électricité, portée essentiellement par l'accroissement conjoint des productions de source thermique et de source hydraulique. Cette évolution serait stimulée par l'augmentation à la fois de la consommation intérieure et des exportations.

Le fléchissement de l'extraction minière découlerait principalement de la baisse de la production du pétrole brut en lien avec la chute de la production sur les blocs CI-26 et CI-40 du fait de la déplétion naturelle et des effets des arrêts programmés et des perturbations.

La baisse des produits pétroliers résulterait du fléchissement de l'activité de raffinage qui subit la baisse de la demande globale, en relation avec celle de la consommation intérieure et des ventes à l'export consécutive à la réduction voire l'arrêt des activités de transports.

Le secteur tertiaire ressortirait à 1,8% en 2020 contre 4,9% en 2019 grâce à la hausse des télécommunications (+30,3%) en dépit de la baisse au niveau des transports (-1,8%), du commerce (-0,6%) et des autres services (-1,1%).

La bonne performance des télécommunications serait en lien avec le dynamisme du volume de communication et du chiffre d'affaires. En effet, depuis l'avènement de la pandémie de la Covid-19 en Côte d'Ivoire, le télétravail et les autres activités en ligne se vulgarisent. Les opérateurs de télécommunications rivalisent d'offres innovantes (data notamment) à destination de consommateurs en vue d'assurer la continuité de leurs tâches

Concernant les autres composantes du secteur, leurs évolutions seraient plombées par l'impact économique des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19. Ainsi, le repli du commerce proviendrait principalement de la baisse des ventes des « produits de l'alimentation », des « produits pétroliers » et des « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées ».

Les transports seraient frappés de plein fouet par les mesures de restriction de déplacements adoptées par de nombreux Gouvernements. Ainsi, le transport aérien pâtirait de la fermeture des frontières aériennes et de la suspension des vols domestiques. Ce qui entraînerait une forte contraction du trafic aussi bien national qu'international.

Le transport ferroviaire souffrirait de la contreperformance enregistrée à la fois au niveau des échanges avec le Burkina Faso et du trafic intérieur.

Le transport maritime se dégraderait sous l'effet du repli du trafic de marchandises. Cette contreperformance serait attribuable à la fois à la baisse des exportations et des importations.

Le transport routier souffrirait des mesures de restrictions prises par les autorités telles que l'isolement du grand Abidjan et la réduction du nombre de passagers par véhicules. Ces mesures entraîneraient des pertes de revenus pour l'ensemble des opérateurs de ce secteur.

Le secteur non marchand devrait croître de 7,0% contre 4,0% en 2019, en lien avec les mesures prises dans le cadre des plans de riposte sanitaire et de soutien économique, social et humanitaire.

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 1,6% contre 5,0% en 2019 en lien avec l'arrêt ou la baisse de certaines activités du fait de la survenance de la Covid-19.

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée surtout par les investissements (+9,3%) tandis que la consommation (-0,4%) connaîtrait une légère baisse.

Les investissements seraient soutenus par la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures, notamment ceux (i) d'élargissement du boulevard de Marseille, (ii) de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (iii) de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord, (iv) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (v) d'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët, (vi) de construction de quatre stades en vue de l'organisation de la CAN 2023, (vii) de construction du 4^e pont d'Abidjan et (viii) de construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan.

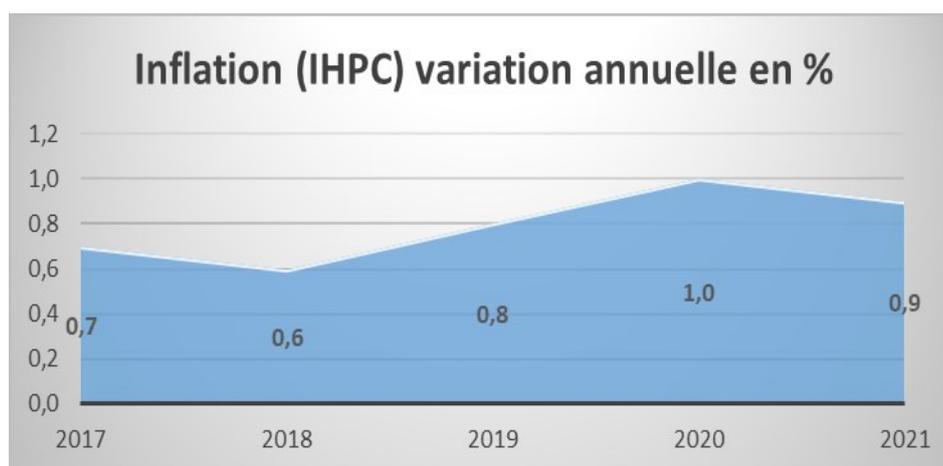
Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 22,7% du PIB contre 21,1% en 2019. Le taux d'investissement public s'établirait à 6,9% en 2020 contre 5,4% en 2019.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services s'afficheraient en baisse de 5,5% contre une hausse de 1,0% en 2019 en lien avec la chute des importations de biens de consommation en valeur. Cette chute des importations résulterait du reflux des achats des produits

alimentaires et des « autres biens de consommation ». Il s'agit principalement du « riz » et des « produits pétroliers autres que le pétrole brut ». **Les exportations de biens et services** connaîtraient une baisse de 10,0% contre une hausse de 18,6% en 2019, en raison d'une diminution des ventes en valeur des « produits de l'agriculture industrielle et d'exportation », des « produits manufacturés » et des « produits miniers ».

En outre, il faut noter que les entraves au commerce international dues aux mesures prises pour contenir la propagation de la Covid-19, ont freiné les échanges internationaux de biens et services

L'inflation progresserait de 1,0% en 2020 contre 0,8% en 2019 en raison notamment, des effets combinés de la baisse des prix des produits importés et de la hausse des prix des produits locaux et des effets pervers de la Covid-19. Mais, elle resterait contenue grâce aux mesures prises pour approvisionner les marchés de biens de consommation finale et la poursuite de la politique de lutte contre la cherté de la vie.



Source : MEF/DGE/DPPSE, INS

II.3 - Prévisions économiques en 2021

Les principales hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB en 2021, année du début de la mise en œuvre du PND 2021-2025, prennent en compte la maîtrise totale de la pandémie de Covid-19, le maintien de la stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance. De façon spécifique, il s'agit :

- ✓ de prévisions météorologiques favorables ;
- ✓ de la quasi-stagnation du cours international du cacao ainsi que du dollar en moyenne sur la période 2020-2025 ;
- ✓ de la stabilité des prix des autres produits de l'agriculture d'exportation sur la période ;
- ✓ de la poursuite des chantiers du Gouvernement ;
- ✓ de l'amélioration continue de l'environnement des affaires ;
- ✓ du renforcement du cadre de financement des PME et PMI ;
- ✓ de la multiplication des forums économiques en vue d'accroître les investissements directs étrangers ;
- ✓ de la mise à disposition des terrains industriels dans les meilleurs délais ;
- ✓ du renforcement de la confiance des opérateurs du secteur privé dans le cadre des discussions Gouvernement-secteur privé ;

- ✓ de la poursuite des réformes structurelles notamment dans le secteur financier ;
- ✓ de l'affermissement de la trésorerie de l'Etat ;
- ✓ du raffermissement de la capacité d'absorption avec la réduction des délais d'appel d'offre.

Ainsi, en 2021, le taux de croissance ressortirait à 6,5%.

L'évolution de l'économie ivoirienne suivant ses composantes se présenterait comme suit :

Au niveau de l'offre,

Le secteur primaire devrait croître de 3,5% contre une baisse de 1,3% en 2020 en lien avec une bonne tenue de l'agriculture d'exportation (+3,3%) et l'agriculture vivrière (+4,5%). En effet, la production agricole bénéficierait du Programme d'Urgence Agricole (PURGA) de 300 milliards FCFA mis en place afin de soutenir les filières agricoles impactées par la pandémie, de la poursuite des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2), de la redynamisation des organisations professionnelles dans les différents secteurs et de la maîtrise de la production nationale par le renforcement des mesures de contrôle des frontières terrestres.

Le secteur secondaire progresserait de 9,7% contre 1,6% en 2020 en lien avec la hausse des BTP (+18,3%), des autres industries manufacturières (+5,1%), de l'extraction minière (+1,4%), des industries agroalimentaires (+6,1%), de l'énergie (+1,3%) et des produits pétroliers (+10,2%). Ce secteur bénéficierait toujours de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production.

Le secteur tertiaire ressortirait à 6,5% contre 1,8% en 2020, grâce au transport (+6,7%), aux télécommunications (+6,6%), au commerce (+6,6%) et enfin aux autres services (+6,4%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

Le secteur non marchand devrait croître de 4,1% contre 7,0% en 2020, tenant compte des effets de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire, de santé pour tous et des mesures prises dans le cadre des plans de riposte sanitaire et de soutien économique, social et humanitaire.

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 6,5% contre une hausse de 1,6% en 2020, grâce aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

Au niveau de la demande,

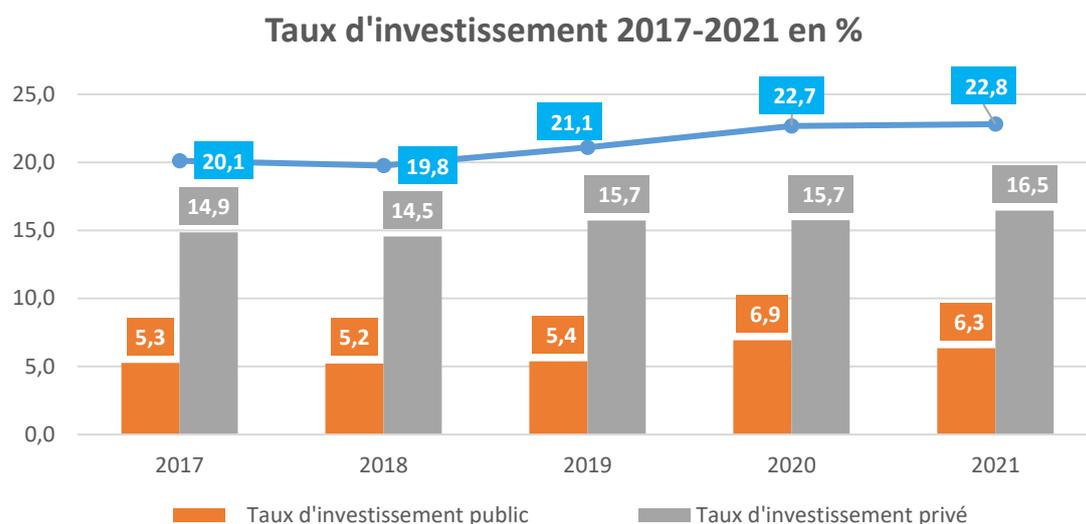
La croissance serait tirée par le dynamisme des investissements (+6,7%) et la reprise de la consommation finale (+5,2%).

La **consommation finale** (+5,2%) bénéficierait de la hausse des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Les investissements (+6,7%) seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics notamment l'aménagement et le bitumage de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké, la construction du pont à hauban sur la baie de Cocody, la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, la construction du barrage de Gribo Popoli, la construction du 4^{ème} pont d'Abidjan et par le renforcement des outils de production dans le secteur industriel et de la construction. Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 22,8% du PIB contre 22,7% du PIB en 2020. Le taux d'investissement public s'établirait à 6,3% en 2021.

Les importations de biens et services progresseraient de 8,1% contre une baisse de 5,5% en 2020, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. **Les exportations** de biens et services augmenteraient de 6,6% contre une baisse de 10,0% en 2020, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés

L'inflation serait contenue à 0,9% en 2021, en dessous du seuil communautaire de maximum 3%, grâce à l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la politique de lutte contre la cherté de la vie.



Source : MEF/DGE/DPPSE

Conclusion

La crise économique liée à la pandémie de Covid-19 ne ressemble à aucune autre, même si des économistes y voient des similitudes avec la grande dépression de 1929. D'abord, le choc est violent et mondial. Les pertes de production liées à cette urgence sanitaire et aux mesures prises pour l'endiguer sont probablement bien supérieures à celles de la crise financière mondiale de 2008-2009. Ensuite, comme pour une guerre ou une crise politique, la durée et l'intensité du choc demeurent très incertaines. Enfin, la politique économique seule n'est pas adaptée pour répondre efficacement à cette crise. Lors de crises ordinaires, les dirigeants essaient d'encourager l'activité économique en stimulant la demande globale le plus rapidement possible. Cette fois, la crise est dans une large mesure la conséquence des mesures d'endiguement qu'il a fallu prendre face à cette crise sanitaire. Stimuler l'activité devient donc plus difficile et, du moins pour les secteurs les plus touchés.

Par ailleurs, en se fondant sur la maîtrise de la pandémie à fin décembre 2020, au niveau national comme à l'international, une reprise est prévue pour 2021 et le retour à la normale devrait se faire à partir de 2022.

Cependant, des résultats bien pires sont probables. Il en sera ainsi tant que la pandémie et l'application de mesures pour freiner la pandémie perdurent, si les pays émergents et les pays en développement sont encore plus touchés, si les conditions financières demeurent restrictives ou si des séquelles à grande échelle se font sentir en raison des fermetures d'entreprises et d'un chômage prolongé.